Appel à manifestations d'intérêt : représentants non gouvernementaux (NGA) de l'International Competition Network (ICN)

Publié le 09 avril 2026

L'Autorité de la concurrence est membre fondateur du Réseau international de la concurrence (ICN), réunissant aujourd'hui plus de 140 autorités de concurrence dans le monde. L'ICN vise à promouvoir la convergence entre les droits et les politiques de concurrence et la coopération entre ses membres, afin d'améliorer l'efficacité de la régulation de la concurrence sur le plan international.

L'Autorité de la concurrence lance aujourd'hui un appel à manifestations d'intérêt auprès d'experts du droit et de l'économie de la concurrence pour devenir représentants non gouvernementaux (NGA) et contribuer, à ce titre, aux activités de l'ICN pour les années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029, aux côtés de l'Autorité de la concurrence.

Appel à manifestations d'intérêt
Consulter le document